

DOUMA

P. 7, 8, 9 - VIE COMMUNALE

Installation notaire, marché, tribune libre et réponse

P. 11, 12 - VIE ENVIRONNEMENTALE

P. 14, 15 - ÉCOLES ET ALAE

EDITO

Nous y sommes !

Après tous ces mois où certains ont été touchés par l'épidémie, ont souffert de l'isolement ou perdu leur emploi.

Après tous ces mois privés de nombreux loisirs et plaisirs et plus d'une année contrainte par la situation sanitaire, la vie reprend peu à peu sa saveur.

Nous pouvons retrouver nos activités sportives et culturelles. Les restaurants, les bars les cinémas ont rouvert nous offrant des moments de convivialité et de partage.

Chacun retrouve son équilibre, ses amis, sa famille, ses loisirs et pour certains leur travail.

Bien sûr, nous espérons tous que cet élan positif sera durable, qu'il n'oubliera personne et qu'il ne restera pas trop de séquelles. La vaccination, qui s'ouvre peu à peu à tous, devrait y aider.

La gestion de la crise ne doit pas pour autant nous empêcher de nous projeter vers l'avenir.

Nous avons construit un budget qui nous permettra d'envisager et réaliser des projets pour lesquels nous avons été élus : faire vivre notre commune, sécuriser les points noirs de nos rues et routes, entretenir et mettre en valeur notre patrimoine tout en garantissant un équilibre budgétaire sur le long terme.

Votre Dévouée Monique Laye



Page 2 – Commémorations

Pages 3, 4, 5 – Services

Page 6 – Finances

Page 10 – Urbanisme et travaux

Page 13 – Transports scolaires

Page 16 – Vie des Associations

Page 17 – Sports

Page 18 – Intercommunalité

Page 19 – Projets

Page 20 – Dernière minute !

COMMÉMORATIONS DES ARMISTICES DE 1918 ET 1945

La crise sanitaire qui frappe l'ensemble de l'humanité depuis plus près de 18 mois a rendu plus compliquées nos habitudes par la force des choses. Toutefois, l'hommage républicain donné lors des commémorations des deux armistices a été maintenu en novembre et au mois de mai dernier.

Avec certes une jauge réduite en présentiel par les autorités sur le second confinement de novembre 2020, mais également au mois de mai dernier, la tenue des commémorations pour les armistices de 1918 et de 1945 a été possible. Nous espérons évidemment retrouver un public plus important lorsque la situation et le contexte le permettront à nouveau.

A chaque moment de ces célébrations, un protocole identique a été respecté par les participants. Après le dépôt de gerbe de fleurs par Madame Le Maire, Monique LAYE, au pied du monument aux morts, lecture a été faite des noms des citoyens de Saint-Jean-de-Verges morts au champ d'honneur.

Ont été ensuite lus les messages de Madame DARRIEUSSECQ, ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens Combattants, les noms des soldats morts pour la France en Opex sur l'année 2020 et le message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre). Chaque cérémonie s'est ensuite achevée sur les remerciements de madame le Maire. Et enfin par l'écoute de notre hymne national, La Marseillaise.

Parmi toutes ces considérations, certaines font tristement l'actualité de notre monde ces derniers mois. Ainsi, dans son message, l'UFAC nous rappelle un constat édifiant qui ne doit cesser de nous interroger comme citoyens d'une démocratie qui apparaît aux abois :

« Aujourd'hui, le fanatisme religieux, le terrorisme, le réveil des nationalismes menacent la Paix, la sécurité des peuples, la Liberté et les Droits de l'Homme ».

En effet, dans certains épisodes de nos vies, comme dans l'évolution actuelle de nos sociétés et de nos environnements, la Liberté peut être malmenée, parfois même de façon déraisonnable.

Or chaque citoyen devrait rester vigilant et se montrer garant des valeurs essentielles qui ont construit notre République : de la Liberté à la Paix sans oublier la Fraternité et la Laïcité.

Et cette vigilance devient incontournable pour empêcher notre nation et notre monde de basculer à nouveau vers des heures sombres et des événements néfastes.

Chanson de J.J. GOLDMAN, « Né en 17 à Leidenstadt », juillet 1991.

(Préface)

Trente ans déjà... Dans cette chanson, les trois interprètes se demandent s'ils auraient agi différemment s'ils avaient été à la place des Allemands après la défaite de la Première Guerre mondiale et pendant la montée du nazisme (en précisant que l'auteur, Jean-Jacques Goldman, est d'origine juive polonaise par son père et allemande par sa mère), ou à la place des Nord-Irlandais dans le conflit nord-irlandais (sachant également que Michael Jones est gallois), ou enfin à la place des riches blancs pendant l'apartheid en Afrique du Sud (Carole Fredericks, comme noire américaine, avait connu la ségrégation raciale aux États-Unis).

**«Et si j'étais né en 17 à Leidenstadt
Sur les ruines d'un champ de bataille
Aurais-je été meilleur ou pire que ces gens
Si j'avais été allemand ?**

**Bercé d'humiliation, de haine et d'ignorance
Nourri de rêves de revanche
Aurais-je été de ces improbables consciences
Larmes au milieu d'un torrent**

**Si j'avais grandi dans les docklands de Belfast
Soldat d'une foi, d'une caste
Aurais-je eu la force envers et contre les miens
De trahir : tendre une main**

**Si j'étais née blanche et riche à Johannesburg
Entre le pouvoir et la peur
Aurais-je entendu ces cris portés par le vent
Rien ne sera comme avant**

**On saura jamais c'qu'on a vraiment dans nos
ventres
Cachés derrière nos apparences
L'âme d'un brave ou de complice ou d'un
bourreau ?
Ou le pire ou plus beau ?
Serions-nous de ceux qui résistent ou bien les
moutons d'un troupeau
S'il fallait plus que des mots ?**

**Et si j'étais né en 17 à Leidenstadt
Sur les ruines d'un champ de bataille
Aurais-je été meilleur ou pire que ces gens
Si j'avais été allemand ?**

**Et qu'on nous épargne à toi et moi si possible
très longtemps
D'avoir à choisir un camp !»**

NAISSANCES

- 5 janvier 2020, Yansa PADRON CAZENEUVE
- 14 janvier 2020, Irénée BAUDON
- 27 avril 2020, Nathan HOYER
- 5 mai 2020, Léo NOGUES
- 6 mai 2020, Kamila PERROT
- 12 juillet 2020, Ella GOMES
- 17 Août 2020, Inès GALY VERGÉ
- 10 sept. 2020, Mia FAJADET
- 23 sept.2020, Arlan BARDOU
- 17 octobre 2020, Hugo SANCHEZ
- 25 mars 2021, Norah LEBLOND
- 8 avril 2021 Théo, DA CUNHA
- 24 mai 2021, Clément DIGOUDÉ NEGRET
- 02 juin 2021, Kenan EL MEROUJI

DÉCÈS

- 2 février 2020, David FRIDAY
- 9 février 2020, André VORDY
- 16 mars 2020, Guy MUNOZ
- 14 avril 2020, Jean-Pierre PAULY
- 19 mai 2020, Gérard DEJEAN
- 25 mai 2020, Valérie EYCHENNE
- 19 juillet 2020, Charles ALOZY
- 10 Août 2020, Marie-Claude HO-VETTE ep. BLANLEUIL
- 11 octobre 2020, Jeanne GIL veuve LAGUERRE
- 23 novembre 2020, Raymond MURO
- 29 décembre 2020, Yves DIGOUDÉ
- 8 février 2021, Robert ROHAUT
- 9 février 2021, Monique PEYRE veuve FERRIÈS
- 14 février 2021, Mario GOMIÉRO

NOUVEAUX HORAIRES MAIRIE :

Lundi : 9 h - 12h30 et 14h - 16h
 Mardi : 9h - 12h30 et 14h - 17h30
 Mercredi : fermé au public
 Jeudi : 9h - 12h30 et 14h - 16 h
 Vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 16 h

Pour nous joindre :
 Téléphone : 05.61.05.35.60
 Courriel : mairie.st-jean-de-verges@wanadoo.fr
 Site web : www.saintjeandeverges.fr
 Facebook : <https://www.facebook.com/mairiesjv>

SIVE

SAINT JEAN DE VERGES - CRAMPAGNA - LOUBIÉRES

Permanences à St Jean de Verges :

Lundi 9h – 12 h
 Mercredi 9h – 12h30
 Vendredi 9h – 12h
 Tél fixe : 05.61.03.39.65
 Tél port. : 06.84.96.56.81

Mail : sivesjdv@orange.fr

Pour les inscriptions des nouveaux élèves, merci de vous présenter à la mairie de votre lieu de résidence.

Le syndicat a pour objet d'assurer dans le cadre du regroupement pédagogique et pour le compte des communes membres :

- La prise en charge de l'organisation de la scolarisation publique des enfants au niveau maternelle et primaire.
- La prise en charge de tous les problèmes matériels générés par ces services, l'organisation des cantines, garderies, transports scolaires, et de façon générale, toutes les activités péri et post scolaire.
- La gestion du personnel. Il pourra se faire assister par des associations ou des bénévoles.
- La gestion, l'entretien, le remplacement du matériel et mobilier mis à sa disposition par les communes, ainsi que l'achat de nouveaux matériels et mobiliers.

CCAS

(Centre communal d'action sociales)



Joëlle Sabatier : Vice-Présidente du CCAS

Le CCAS a été particulièrement actif cette année avec dès le 2 Novembre la distribution des masques aux écoles à la rentrée.

En fin d'année nous avons eu le plaisir de distribuer une pochette à nos aînés (bonbons, chocolats et masques).

Nous avons maintenu durant toute la 3ème vague épidémique le lien avec les personnes âgées et vulnérables afin d'apporter notre aide pour des livraisons d'alimentation, de médicaments ainsi que pour prendre rendez-vous pour les vaccinations.

Enfin nous sommes en ce moment particulièrement actifs au niveau de l'aide sociale aux personnes en situation de précarité, logement, etc...

Nous tenons à vous rappeler que des masques sont toujours à votre disposition à la mairie si vous en avez l'utilité.

ELUS RÉFÉRENTS PAR HAMEAU ET QUARTIER

Nous venons de mettre en place des élus référents pour chaque quartier de notre village. En effet cela nous permettra de mieux communiquer, d'échanger avec nous au quotidien et d'avoir un interlocuteur en cas de problèmes.

Mme Monique LAYE : Lotissements Jacquarias, Morilles, Noyers - chemins de Ragné, de la Plaine, de la Plume - Le Barbié – Castille, Cascaret

Mmes Julie CUMINETTI et Joëlle SABATIER : Avenues de la Tour d'Ope, des Ecoliers, des Pyrénées - Impasse des Lilas - chemin de l'Oppidum et son lotissement - rues de la Fountète, des Géraniums, de Pouroum – Rue de l'Eglise et route de la Lèze - Chemin et lotissement des Lavandières - Impasse de la Rivière - Résidence du Plantaurel

Mme Corinne GAYRARD : Villeneuve du Bosc, Bordeneuve, Gabachou, Marseillas, Jean Guilhem

M. Jean-Pierre BOVIO : Garrigou, Terrassou, Lotissement Beurivage, La Terrasse

Mme Stéphanie ORTEGA : Route de Crampagna, Chemin et Hameau de l'Hôpital, Lotissement des Charrons, Lotissement des Tournesols, Impasse des Peupliers

Mme Luce RAMEIL : Chemins de Perramon et des Moraines, Perramon, Faourès, Lotissement des Acacias, Bergé, Bayle, Patau

M. Roger SAUZET : Le Farinous, chemin et hameau de Loubencat, chemin du Pountet, Impasse des Romarins

M. Loïc YVON : La Caussadette – Lotissements Cerisiers, Coquelicots, des Frênes et du Bedel - Route du Stade - Z.A de Joulieu et de Patau

LES ADJOINTS EN FONCTION

1er adjoint : Roger Sauzet - Urbanisme et travaux

2ème adjoint : Joëlle Sabatier - Administration générale et sociale

3ème adjoint : Loïc Yvon - Communication

4ème adjoint : Corinne Gayrard - Finances

Les élus peuvent vous rencontrer sur rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture de la mairie.



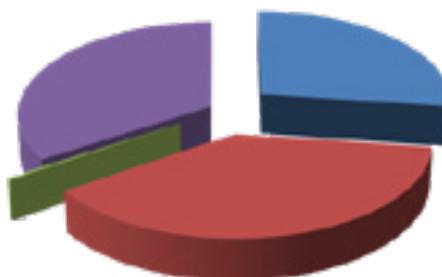
De gauche à droite :
Corinne Gayrard - Loïc Yvon - Monique Laye - Roger Sauzet - Joëlle Sabatier

BUDGET DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021



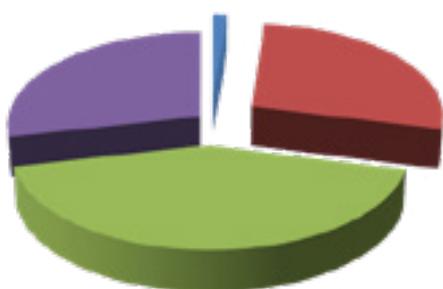
- Immobilisations corporelles (80%)
- Emprunts et dettes assimilées (13%)
- Immobilisations incorporelles (7%)

BUDGET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021



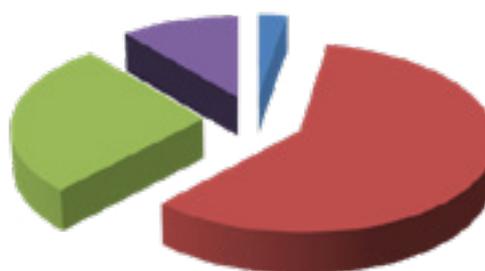
- Charges personnels, frais assimilés (38%)
- Autres charges gestion courante (34%)
- Charges à caractère général (27%)
- Atténuation de produits (1%)

BUDGET RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021



- Subventions d'investissement (43%)
- Dotations, fonds divers et réserves (28%)
- Amort. des immobilisations (28%)
- Emprunts et dettes assimilées (1%)

BUDGET RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021



- Impôts et taxes (59%)
- Dotations et participations (27%)
- Autres produits de gest. courante (11%)
- Produits, services, domain et vent. (3%)

TARIFS COMMUNAUX

Pour cette année 2021 nous avons décidé de conserver les mêmes tarifs que les années précédentes.

Concession cimetière : 247€

Dépositaire : gratuit les 3 premiers mois puis 25€/mois

Location maison du temps libre : Pour les résidents du village : Week-end : 119€

Caution pour la location : 341€ Journée : 59€

Pour les non-résidents : Week-end : 341€

Journée : 171€

Location salles communales : 155€/trimestre

Services des ouvriers communaux : 45€/heure

Droit de stationnement : 46€

Droit de place des vendeurs ambulants : 6€

Droit de place sur le marché : gratuit

SERVICE
PUBLIC
OCCITANIE
TRANSPORTS

Rentrée 2021

Ouverture des inscriptions aux transports scolaires

du 14 juin au 31 juillet 2021

À partir du 1er août, une participation forfaitaire
de 25€ vous sera demandée.



En Occitanie, les transports scolaires
sont **gratuits** pour les élèves
de la maternelle au lycée.*



*Consultez les conditions d'éligibilité et inscrivez-vous sur lio.laregion.fr

NOUVEAU SUR LA COMMUNE

Depuis le 22 mars 2021, la SCP NOTAIRES D'OC composée de Maîtres Pierre LEDERAC, Wilfried BABY, Mathieu VILLANOU, Bruno BERTRAND, Paul AMANN et Régis PADILLA, s'est installée sur notre commune, 4 Route de la Lèze, dans l'ancien local de la clinique vétérinaire.

Il s'agit de la troisième étude détenue par NOTAIRES D'OC, avec le site historique de PAMIERS Village Auto et celui de TOULOUSE Cité de l'Espace.

L'occasion de rappeler que le notaire accompagne ses clients dans la signature de nombreux actes mais aussi dans un rôle de conseil que ce soit en droit immobilier, droit de la famille, droit rural, fiscalité ou encore droit des collectivités locales.

Soucieuse de répondre efficacement aux préoccupations des habitants de la commune, l'Etude de SAINT-JEAN-DE-VERGES vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 19h. Maître Régis PADILLA et ses collaborateurs seront ravis de vous recevoir et se tiennent à votre disposition. Tél : 05.61.69.56.15
Mail : accueil.09034@notaires.fr



Maître Régis PADILLA

ACTION COVID-19 POUR LES ENTREPRISES DE LA COMMUNE

L'équipe municipale s'est mobilisée afin d'être à l'écoute et apporter son aide auprès des entreprises de la commune. Nous avons envoyé à chaque entreprise inscrite auprès de la mairie les procédures de demande d'aides.

Concernant le St-Jean (bar-épicerie du village), il a été voté à l'unanimité par le conseil sur proposition de Madame le Maire l'annulation du loyer pour le mois de novembre.

Les entreprises qui le souhaitent peuvent rentrer en contact avec la mairie afin de laisser leurs coordonnées et s'inscrire à la liste de diffusion à l'attention des professionnels de la commune.

MARCHÉ

Le marché du village a lieu sur la place devant la mairie tous les jeudis matin. Nous étudions la venue d'autres commerçants pour l'étoffer en proposant plus de produits, de services et de diversité.



URBANISME

Rappel : Tout type de travaux extérieurs est soumis à autorisation d'urbanisme et doit faire l'objet d'une déclaration préalable auprès de la mairie tout comme les permis de construire et autres demandes d'urbanisme. Cela concerne : clôtures, changement de menuiseries, ravalement de façades, abris de jardin, piscines, construction ou extension de 5 à 20 m² (40m² maxi en zone U).

Pour tout renseignement, conseil ou rendez-vous, merci d'envoyer un mail à : urbanisme@sjdv.fr

PLU intercommunal : Le Plan Local d'Urbanisme de la commune a été modifié récemment (mars 2020). Il répond aux normes et à la réglementation en vigueur. Toutefois, une réflexion est en cours au sein de la Communauté d'Agglomération sur l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Les élus et l'agent chargé de l'urbanisme sont régulièrement associés à des réunions de travail afin de définir au mieux les perspectives de ce projet.

TRAVAUX REALISES :

- **Curage des fossés communaux** (chemin de la Plaine, la Terrasse, le Barbié)
- **Déneigement** effectué le 11 janvier 2021 par l'entreprise Lagarde, les employés municipaux, des élus et des administrés.
- **Épareuse** :
1er passage en juin 2021
2ème passage en octobre 2021
Travaux effectués par : Entreprise LAGARDE et M. Gilles PEYRE.

TRAVAUX EN PROJET :

- Passage du réseau électrique en souterrain à l'intersection de la route de la Lèze jusqu'à la rue de l'Eglise.
Le SDE09 effectuera les travaux d'effacement du réseau aérien, qu'il prendra entièrement à sa charge.
Le SDE 09 nous alloue une subvention de 80% pour le remplacement des candélabres.
Nous remercions le président du SDE pour cette aide.
- Aménagement d'abribus à Terrassou et à Loubencat.
- Les deux autres abribus à Garrigou seront remplacés.
- Projet de sécurisation de la D624 et quelques autres points de circulation dangereux qui sont à l'étude.
- Bâtiment ENEDIS à Joulieu : vous avez certainement aperçu depuis quelques semaines une grue en bordure de voie rapide à l'entrée de Garrigou : il s'agit de la construction du bâtiment de l'entreprise ENEDIS.
L'installation des entreprises continue sur notre commune.

TRIBUNE LIBRE

Bilan contrasté d'une intégration compliquée

Octobre 2020 a été la scène d'une nouveauté pour notre commune, 2 listes ... pourquoi ?

Un objectif identique, faire avancer notre commune, mais selon des approches différentes.

Pour une partie de l'équipe qui était en place en début 2020, l'idée était une continuité sur des principes énoncés, mais avec des personnalités qui rejoignaient le groupe.

Pour l'autre liste, des nouveautés annoncées : entre autre, 3 adjoints au lieu de 4, dont 1 aux finances, plus de communication, ...

Nous avons dû trouver notre place dans cette structure déjà établie dans ses règles et son partage des tâches.

Notre participation aux différentes commissions a donc été limitée et certains postes nous ont été carrément interdits car trop importants pour nous y voir siéger.

Les Conseils Municipaux ont été particulièrement houleux, et nos interventions non entendues : refus de modifier les comptes rendus de conseil pour lesquels nous souhaitions apporter quelques nuances ou interprétations, en annonçant clairement qu'aucune explication ne nous serait apportée quant à cette position...

Les nerfs des uns et des autres ont été soumis à rude épreuve, et s'en est suivi la démission de Carole Guichou après une

dernière attaque personnelle, pour laisser sa place à Mr Didier Blanleuil qui a accepté ce poste

Dans la foulée, Mr Ernest Jorge a aussi souhaité partir pour convenance personnelle, laissant sa place à Mme Stéphanie Ortéga.

Il semblait que ces changements permettraient de travailler autrement.

Mais lors du Conseil du mois de Mai, l'annonce de la démission de leurs postes d'adjoints de Mr Jérémi Bussignies (1er adjoint) et Mme Sophie Navarro, a une fois de plus accentué la complexité de cette équipe. Les intéressés restent toutefois membres du Conseil Municipal.

Aucune vraie explication n'est avancée, Mr Bussignies précise juste ce sentiment de ne pas avoir été écouté ..

La valse des changements continue donc avec un nouveau noyau qui entoure Monique Laye, Mme le Maire. Cette dernière annonce souhaiter repasser à une équipe de 4 adjoints compte tenu du travail à effectuer.

Mr Sauzet passe de fait, 1er adjoint, et les 3 autres adjoints nommés sont : Mme Joëlle Sabatier, Mr Loïc Yvon et Mme Corinne Poryadjian-Gayrard.

A noter que Mr Bussignies et Mme Navarro restent conseillers municipaux.

Nous espérons que nous trouverons un peu plus de place dans cette nouvelle installation de conseil municipal, pour apporter notre ancienneté, nos connaissances et notre envie de toujours œuvrer pour le bien-être et l'équilibre de notre commune et de ses administrés.

Brigitte Fontaine, Didier Blanleuil et Philippe Muñoz

RAPPEL DE LA LOI :

Application du droit d'expression des élus de l'opposition.

Dans les communes de 1000hs et plus et à compter du 1er Mars 2020 un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale (art. L2121-27-1 du CGCT).

La commune ne saurait contrôler le contenu des articles publiés dans ce cadre, **qui n'engagent que de la responsabilité de leurs auteurs.**

RÉPONSE DE LA MAJORITÉ

Le conseil municipal n'a jamais été « houleux », si l'on excepte celui où l'un des trois élus de l'opposition, perdant son sang-froid, se livra à une crise délirante (CM du 1er/12/2020). Il faut se garder de généraliser à partir de ce seul fait.

Par la pratique démocratique, Madame Le Maire, a toujours donné la parole lors des réunions et a donné la parole à tous les membres du conseil municipal, présents ou en visio-conférence.

Chacun de nous est libre de ne plus accepter, pour des raisons qui lui sont propres, le poste que lui a confié Madame Le Maire.

Chaque élu a pu se porter volontaire aux postes proposés, cette initiative n'ayant pas été saisie par certains élus. Ainsi Mme le Maire a nommé chacun de nous, suivant ses compétences et ses aptitudes.

Madame Le Maire n'a pas créé un nouveau noyau puisqu'elle est toujours entourée par la même équipe. Et cela même si certains n'ont pas souhaité continuer, ce qui est indépendant de sa volonté

Madame Le Maire est équitable, intègre et impartiale. Sa noblesse d'esprit a permis à certains d'évoluer au sein du conseil municipal.

Des propositions d'ouverture au groupe d'opposition ont été faites dès le 4 octobre 2020 à la proclamation des résultats, propositions plusieurs fois renouvelées sans succès.

La mission du groupe majoritaire, depuis que nous avons été élus, est simplement la suivante :

- Ignorer la médisance, et les mises à l'épreuve injustes et infondées dont le groupe de la majorité est la cible,
- Retenir les points positifs qui nous permettent de nous consacrer au bien-vivre et au bien-être de nos administré(e)s.
- Travailler avec énergie à aller de l'avant, à construire et certainement pas à ruminer des défaites, des échecs et des pensées négatives.

Daniel AUZIE – Jean Pierre BOVIO - Julie CUMINETTI – Corinne GAYRARD – Stéphanie ORTEGA - Joëlle SABATIER – Roger SAUZET - Loïc YVON –

RÉPONSE DE MME LE MAIRE

Mme le Maire laisse insérer dans le Beil é Douma l'article proposé par les membres de l'opposition mais elle tient à rectifier certaines contrevérités :

- "Les conseils municipaux ont été particulièrement houleux". Un seul conseil municipal a été rendu "houleux" par un conseiller de l'opposition qui a eu un comportement très déplacé. (Voir délibéré du conseil municipal du 01/12/2020 où l'incident a été inscrit).

- "Aucune vraie explication n'est avancée". Suite à la démission des 1er et 2ème adjoint de leurs fonctions, M. Munoz demande des explications à Mme Navarro et M. Bussignies, ce dernier réplique qu'il ne souhaite pas s'exprimer au sein de ce conseil municipal et veut bien lui répondre en aparté. M. Blanleuil insiste, réponse de M. Bussignies "nous n'avons pas été écoutés"

Depuis sa première parution, le Beil é Douma est une revue d'information très prisée par l'ensemble de la population. Mes prédécesseurs ont privilégié l'information à la polémique ce que j'ai toujours trouvé remarquable.

J'aimerais continuer dans cet esprit mais je suis tenue d'observer la loi.

LE MOUSTIQUE TIGRE

Originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) s'est adapté à divers environnements, et notamment au milieu urbain en profitant d'une multitude de récipients (vases, pots, bidons, gouttières...) dans lesquels il pond ses œufs. Anthropophile opportuniste, le moustique tigre aime se nourrir sur l'Homme.

L'espèce est aujourd'hui implantée dans plus de 100 pays sur les 5 continents. Cette expansion, liée principalement au commerce international, lui vaut d'être classé parmi les espèces les plus invasives au monde grâce à son adaptabilité aux régions ayant des hivers froids. En France métropolitaine, fin 2020, le moustique tigre est implanté dans 64 départements (NDLR : dont l'Ariège).

Pouvant transmettre à l'Homme des virus comme celui de la dengue, du chikungunya ou du Zika, le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée par les autorités, en particulier à travers le site suivant : signalement-moustique.anses.fr

LE MOUSTIQUE TIGRE



1. Le reconnaître



Silencieux et diurne,
il pique plutôt le jour

0,5

De petite taille, il mesure
moins de 0,5 centimètre !



Il est rayé blanc et noir

2. Prévenir sa prolifération



Détruire les lieux de ponte : vider puis
retourner seaux, coupelles, vases...



Éliminer les lieux de repos du
moustique en entretenant son jardin



Favoriser le développement de ses
prédateurs : hirondelles, libellules,...

3. S'en protéger



Porter des vêtements longs,
amples et clairs



Utiliser des répulsifs cutanés en suivant
les précautions d'emploi indiquées



Utiliser des moustiquaires

L'école fonctionne sous forme d'un regroupement pédagogique entre les communes de Crampagna, Loubières et Saint Jean de Verges depuis 1987.

École maternelle Crampagna

Malgré ce contexte sanitaire compliqué qui a entraîné de nombreuses perturbations, les élèves de l'école maternelle de Crampagna ont pu participer à des projets et des sorties éducatives. Du 6 au 28 mars, toutes les classes de l'école ont participé à l'opération « Cent Centimètres Carrés » au Carla Bayle. Chaque enfant a pu réaliser une œuvre pour cette exposition. Les classes de MS/GS et de GS ont aussi accueilli le handitour le mercredi 26 mai dans la cour de l'école. Les enfants ont

bénéficié en amont d'une sensibilisation aux différentes formes de handicap par l'APF (Association des Paralysés de France). Enfin, toute l'école s'est rendue au parc animalier O PARC à Saint Michel le jeudi 10 juin pour découvrir les animaux de la ferme. A la fin de l'année scolaire nous dirons au revoir à Françoise TEYSSIER et à Christian STIGLIANI qui iront vers d'autres horizons. Car après de nombreuses années passées à enseigner à l'école de Crampagna, ils prendront leur retraite.

Joanne THOMAS - Directrice



École Saint-Jean-De-Verges

Lundi 14 juin, la classe de Madame Fouilhé des CE1/CE2 est partie pour une journée découverte du parc animalier des Pyrénées près de Lourdes. Après avoir travaillé une grande partie de l'année sur les grands prédateurs tels que l'ours et les loups, les élèves sont allés à la rencontre de ces animaux plus qu'impressionnants, dans ce parc proposant de grands espaces aux animaux.

Après 2h45 de bus, les enfants ont pu voir des oiseaux de toutes sortes, des loutres, des loups, les ours, des chevreuils, des bouquetins et une multitude d'autres animaux, des genettes...

Les élèves ont été émerveillés par toutes ces espèces animales que certains ne connaissaient que par les livres.

Ils ont aussi participé à un atelier de petits détectives : « quels indices laissent les animaux sur leur passage ? ».

Il tarde aux autres élèves de l'école de partir à leur tour : Les CP/CE1 vont visiter le Zoo de Plaisance du Touch le 17 juin. Les CM1/CM2 partent en randonnée sur les traces des marmottes le 25 juin.

Delphine FOUILHE - Directrice



PÉRISCOLAIRE

ALAE Saint Jean de Verges

Ce dernier trimestre les enfants ont pu participer à un parcours éco-citoyen. L'équipe d'animation a choisi cette thématique afin d'aider les enfants à mobiliser leurs connaissances, à déployer des actions éco-citoyennes en faveur de notre environnement et de les sensibiliser au recyclage.

Au travers des activités proposées, les enfants ont pu découvrir :

Le jardinage

Au-delà du simple fait de cultiver des plantes et d'apprendre de façon ludique le cycle de vie végétal, le jardinage offre aux enfants l'occasion de vivre et de multiplier les expériences : travailler la terre, semer, récolter. Cette activité a pour but de les responsabiliser, de les sensibiliser à l'importance de notre environnement (utilité des plantes, gestion de l'eau et des déchets)

L'Art de la récup

Nos poubelles sont composées pour la moitié de déchets réutilisables. Notre atelier L'Art de la récup a pour but de donner à tous ces « déchets » une seconde vie.

La récupération et le détournement d'objets permettent aux enfants de les transformer, en exerçant leur créativité et leur imagination. C'est une occasion ludique de récupérer, de créer, de transformer nos détritiques afin de réduire leur impact sur l'environnement.

Le tri-basket

Nous avons détourné ce jeu de manière ludique afin de placer les déchets dans le bon panier (poubelle).

Sofia LOPEZ - Directrice





Après 15 ans de combat, une avancée significative pour le bien-être dans notre village

Compte tenu de la situation sanitaire, notre Assemblée générale 2020 s'est tenue par consultation écrite de nos membres. Deux points importants ont été abordés :

1 - Requête en annulation de l'arrêté préfectoral approuvant le PPBE

Le 24 avril 2015, un arrêté préfectoral a été pris approuvant le PPBE de la RN20 (Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de la RN20) avec pour seules mesures de protection proposées l'isolation des façades des bâtiments exposés au bruit. Inacceptable pour les riverains de la RN20 et nous avons déposé une requête auprès du Tribunal administratif de Toulouse en annulation de cet arrêté. Le 23 octobre 2018, le Tribunal administratif a annulé l'arrêté préfectoral et condamné l'Etat à nous verser 1500 euros.

Le Ministère de la transition écologique et solidaire a fait appel pour demander l'annulation du jugement rendu en notre faveur. Le 17 décembre 2020, la Cour administrative d'appel de Bordeaux a rejeté le recours du Ministère et condamné l'Etat à nous verser 1500 euros. Cet arrêt nous donne raison pour la seconde fois. Aujourd'hui, nous avons mis en œuvre devant la Cour administrative d'appel de Bordeaux une procédure d'exécution de l'arrêt d'annulation du PPBE et déposé une plainte auprès de la Commission européenne.

Club de l'Amitié St Jean de Verges/Loubières

Enfin les indicateurs de l'épidémie sont au vert. Le retour à une vie presque normale est à portée de main et peut être envisagée cet automne.

Après de nombreux mois de confinement, selon les dernières décisions gouvernementales, nous allons pouvoir nous retrouver (presque tous vaccinés).

Mais la prudence reste de mise, nous n'avons pas assez de recul face à ce virus

2 - Etude de conception pour la réalisation d'écrans anti-bruit

Le 31 janvier 2020, Mr le Sous-Préfet, a organisé une réunion à laquelle participaient les services de l'Etat et les représentants des collectivités locales, afin de faire un point de situation sur notre dossier.

En conclusion de cette réunion, l'ensemble des participants a proposé qu'une étude de conception pour la réalisation d'écrans anti-bruit soit lancée. Son coût est financé à hauteur de 80% par l'Etat et 20% par la commune de Saint-Jean de Verges. Ce dossier sera piloté par la Mairie de Saint-Jean de Verges en s'appuyant sur un Comité de pilotage (COFIL), co-présidé par Mr le Sous-Préfetonsieur Stéphane et par Madame le maire, et rassemblant notamment l'Etat, les services de l'Etat et les collectivités locales. Une première réunion du COFIL est prévue en juillet 2021. Cette étude vise à préserver l'environnement et à garantir une qualité de vie des habitants aujourd'hui perdue. Il s'agit d'une avancée significative qui devrait marquer en 2021 une étape importante dans notre combat.

Merci de nous soutenir en adhérant à notre association. Nous avons besoin de tous.

Siège social :

**Mairie, 3bis rue des Ecoliers
09000 Saint-Jean de Verges**

Information : 05 61 05 35 79

courriel : moins2decibels@gmail.com

Site Internet : <http://moins2decibels.com>

et ses variants, le respect des règles sanitaires restera impératif.

Comme pour beaucoup d'autres associations l'Assemblée Générale n'a pu être organisée en 2021 mais nous espérons la programmer après les vacances d'été.

Nousaurionspulefaireviauneconsultation écrite et un vote par correspondance.

Mais pour notre club l'Assemblée Générale en présentiel a toujours été un moment de retrouvailles très convivial, alors pourquoi s'en priver ?

Continuez à prendre bien soin de vous et au plaisir de nous retrouver bientôt



ENTENTE SPORTIVE (Pétanque)

Licenciés

Le club compte 50 adhérents dont 42 masculins et 8 féminines. Vu le contexte le prix des licences est abaissé à 35€ au lieu de 40€, en espérant que la

fin de saison puisse se dérouler dans des conditions normales.

Concours officiels

Dimanche 18 juillet : 4 parties doublettes 200€.

Dimanche 22 Août : le matin. 4 parties tête à tête 150€. L'après midi 4 parties doublette 200€.

Deux équipes de vétérans masculin sont inscrites pour la coupe des clubs division 2. Une équipe féminine en championnat des clubs.

Une équipe masculine en coupe Ariège des clubs.

Plusieurs licenciés participent aux divers championnats départementaux (TT-D-T)

Concours du vendredi soir

Concours maintenus à partir du 1er juillet. Les mardis soir sont réservés aux entraînements.

Fête du club

Après une saison 2020 inexistante la fête du club aura lieu le 14 juillet comme chaque année. A ce jour il ne nous est pas encore possible d'en fixer son déroulement.

Le Bureau remercie les bénévoles qui ont participé au nettoyage et traçage du terrain ainsi que la commune pour son soutien.

Bonne saison à tous.



L'équipe de bénévoles

ENTENTE VARILHES/ST JEAN DE VERGES

Comme beaucoup d'associations, notre club de football a subi la pandémie et a dû interrompre sa saison 2 mois après l'avoir commencé.

Les seniors ont été maintenus en repos forcé tandis que les jeunes ont pu reprendre le chemin du stade rapidement sans toutefois pouvoir participer à des matchs, mais seulement aux entraînements et selon des règles strictes.

Un nouvel entraîneur est arrivé au mois de mai et il a commencé à préparer la prochaine saison.

Nous souhaitons la bienvenue à Thierry PUJOL ainsi qu'aux nouveaux joueurs. En espérant que cette année soit plus active.

Les entraînements pour les deux équipes seniors débiteront au mois d'août. Bienvenue pour ceux qui désirent rejoindre le groupe.

Pour les plus jeunes se ce sera début septembre.

Pour les U13 aux U18, l'Entente a rejoint le PBA avec Rieux et St Jean du Falga.



COMMUNIQUÉ DU 30/05/2021

En application des directives gouvernementales, et sous réserve de nouvelles dispositions législatives ou réglementaires à venir, nous vous informons des modalités de fonctionnement des services de la Communauté d'Agglomération Pays de Foix - Varilhes.

Depuis le 19 mai (les usagers concernés ont été informés) :

Centre aquatique à Foix :

- reprise de l'accueil des scolaires et des mineurs (cours de natation, ASC Saint Jean-de-Verges).
- reprise de l'accueil des publics prioritaires adultes : le mardi de 12h00 à 13h45 et le vendredi de 12h00 à 13h45.

Salles de sports à Ferrières et à Vernajoul : reprise de l'accueil des associations pour les activités sportives des mineurs.

Ecole de musique : reprise des cours en présentiel pour tous les publics.

Médiathèques : arrêt de la « quarantaine » pour les livres retours.

Multi accueils (crèches) de Crampagna, Ferrières, Foix, Montgailhard, Varilhes, Verniolle et crèche familiale de Ferrières : accueil de tous les enfants.

Relais d'assistantes maternelles (RAM) de Ferrières et de Varilhes : reprise des activités et des ateliers collectifs avec une jauge réduite.
Pour tous renseignements tel : 07.86.63.70.98.

Lieux d'accueil enfants parents (LAEP) de Foix et de Varilhes : accueil des familles sur site avec une jauge réduite.

Accueils périscolaires du mercredi après-midi et extrascolaires durant les vacances par les Francas du Pays de Foix : accueil de tous les enfants, avec organisation de séjours sur l'été (pour tout renseignement : tel : 06.84.66.01.86 - e-mail : lesfrancasdupaysdefoix@orange.fr).

Depuis le 22 mai :

- **Office de tourisme à Foix ouvert 7 jours sur 7.**

A partir du 6 juin :

- **Ouverture du site des Forges de Pyrène à Montgailhard.**

A partir du 9 juin :

- **Centre aquatique à Foix :** reprise de l'accueil tout public (mineurs et majeurs, jauge à 50 %).
- **Salles de sports à Vernajoul et à Ferrières :** reprise des activités pour les majeurs, sauf les sports de contact.
- **Activités jeunesse par le PAAJIP :** reprise des activités habituelles

A partir du 30 juin :

- **Centre aquatique à Foix :** fin de la jauge.
- **Salles de sports à Vernajoul et à Ferrières :** reprise des activités pour les majeurs sans restriction.

LES TRAVAUX PREVUS

L'équipe municipale est à la tâche et se mobilise pour planifier et réaliser des travaux :

- Jardins partagés,
- Réfection du clocher de l'église,
- Nettoyage du jardin du presbytère,
- Boîtes à livres,
- Village fleuri : nous ferons appel à vous pour nous aider à embellir notre village dès l'automne,
- Conseil municipal des enfants âgés de 6 à 15 ans.

MACHINE À PIZZAS

Afin de contenter quelques papilles par ci par là, nous avons le plaisir de vous annoncer que, très prochainement, vous pourrez déguster les merveilleuses pizzas de Mister Pizz (la Pizza, Foix) que vous êtes nombreux à connaître.

La distribution des pizzas se décline en 2 modes ; soit chaudes en 3 minutes, soit froides en 30 secondes à réchauffer chez soi.

Toutes les pizzas sont artisanales et fabriquées par M. ANGLES.

Le distributeur fonctionnera 7j /7 et 24 heures sur 24.

Il contiendra au choix une dizaine de pizzas différentes.



MACHINE À PAINS

La société Les Pains de Vie a le plaisir de vous annoncer l'installation d'un distributeur automatique (7j/7 - 24h/24) de pain sur la commune.

Offrant un service supplémentaire aux habitants de la Commune, Virginie VIOLIER, gérante de la société, vient de faire récemment la mise en service de son distributeur.

Celui ci est installé près de la Mairie côté route. Il sera approvisionné chaque jour de la semaine et vous permettra d'acheter du pain à toute heure au prix de 1,10 €.

Deux types de baguettes vous sont proposées, la courtisane, et l'appaméenne.

Pour tout renseignement : lespainsdevie@hotmail.com

Le SMECTOM du Plantaurel vous informe et vous alerte avec PanneauPocket

- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez SMECTOM du Plantaurel ou 09120
- 3 Cliquez sur le ♥ pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | 100% ANONYME | 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur votre ordinateur app.panneaupocket.com

PANNEAUPOCKET Informe et Alerta les habitants

Disponible gratuitement sur   

PCAD 09
Association
Prévention Conseil Aide Défense
Consommateurs 09

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'association PCAD09 (Prévention, Conseil, Aide et Défense des Consommateurs) dont le siège social est à Saint Jean de Verges, gérée par des bénévoles appuyés par une étude notariale et des cabinets d'avocats, se met à votre disposition pour vous aider à régler vos litiges (téléphonie, assurance, banque, locatif, droit du travail, patrimoine etc.)

Tél.: 07.68.26.89.82
Mail: pcad09.js@sfr.fr
Site: pcad09.jimdo.com

AGENTS COMMUNAUX

DÉPART DE MADAME MONTBERTRAND.

Secrétaire générale depuis 10 ans à Saint Jean de Verges, Madame Marie-Charlotte Montbertrand a quitté notre mairie. Les élus de notre Conseil municipal lui souhaitent une sincère réussite dans ses nouvelles fonctions.

Depuis le début du mois de mai, c'est un homme sympathique, professionnel et expérimenté qui lui succède.

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Jean Galangau.